



Problèmes avec mes heures d'absences

Par **Mxnn**, le **25/08/2015** à **13:38**

Bonjours a tous , voilà j'ai eu des soucis (maladie) qui on fais que je ne suis pas présenter au travail , je n'avais pas d'arrêt car mon patron m'a dit que se n'étais pas grave qu'on s'arrangerait sur les heures Bref je me suis un peu engueuler avc lui enfin rien de grave mais lui étant très lunatique ma dit qu'il allais m'enlever de ma paye de se mois tout les jours ou je n'étais pas venu travailler donc des jours qui ne date pas de se mois si .. A t'il le droit ?! J'attend des réponses assez rapidement je vous remercie de m'aider !!

Par **victorineplu**, le **25/08/2015** à **13:49**

Bonjour,rnrnSi vous avez eu des heures d'absences non justifiées par un certificat médical alors oui il peut vous retrancher les heures d'absence de votre paie.rnrnEn effet en cas d'absence pour maladie, vous devez le justifier et les arrangements pris avec votre employeur à l'oral devront pouvoir être prouver en cas de problème avec lui !rnrnEn savoir + sur l'arrêt maladie : xxxxxrnrnCdt

Par **Lag0**, le **25/08/2015** à **15:24**

Bonjour,rnVous avez déjà ouvert deux sujets pour cette question ici :rnhttp://www.experatoo.com/temps-de-travail/problemes-avec-heures-absences_138370_1.htm#.Vdxsp5ck6Hs et http://www.experatoo.com/temps-de-travail/problemes-avec-heures-absences_138368_1.htm#.Vdxsspck6HsrnVous y avez d'ailleurs reçu une réponse.rn[fluo]Merci de ne pas multiplier les sujets ce qui est contraire aux

Par **Tisuisse**, le **25/08/2015** à **17:04**

Bonjour Mxnn,rnrnVous avez ouvert 4 files de discussions sur ce sujet, j'en ai donc supprimé 3.rnrnIl est normal que votre employeur ne vous paye pas vos jours d'absence, même si cette retenue se fait plusieurs mois après.